

Tournai, le 30 mars 2022.

Communiqué de presse

Touchés par la détresse du peuple ukrainien, les élus de Wallonie picarde ont immédiatement tenu à faire part de leur solidarité. Désireux de joindre le geste à la parole, ils se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers jours en vue d'élaborer un plan d'actions pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens en Wallonie picarde.

QUELQUE 6.000 RÉFUGIÉS ATTENDUS POUR LA WALLONIE PICARDE

Selon les estimations, l'Europe devrait accueillir entre 4 et 7 millions de réfugiés ukrainiens. Pour la Belgique, cela représenterait 200.000 personnes avec une répartition de 60% pour la Flandre et 40% pour la Wallonie et Bruxelles. La Wallonie picarde, qui constitue environ 10% de la population wallonne, assurerait sa part avec l'accueil de 6.000 réfugiés. Une situation qu'il est primordial pour les communes de Wallonie picarde d'anticiper, avec le soutien de la Zone de Secours et du monde associatif, afin d'offrir un accueil et un hébergement à tous les ressortissants ukrainiens arrivant sur le territoire.

UNE MÉTHODOLOGIE COLLECTIVE ÉLABORÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Dans le cadre du subside supracommunal octroyé par le Gouvernement wallon, la Wallonie picarde va obtenir 349.353 euros pour organiser l'accueil et l'hébergement des réfugiés ukrainiens. Dans un souci d'efficacité, et afin de mutualiser les énergies et les moyens nécessaires pour mener à bien cette mission, il a été décidé de procéder à un **découpage de la Wallonie picarde par grappes de communes**. Au nombre de sept, ces grappes disposeront chacune d'une part du subside supracommunal au prorata de leur taille. Cette enveloppe financière servira, prioritairement, à **l'engagement de personnel pour assurer la coordination** de l'accueil et de l'hébergement sur le territoire de la grappe concernée.

Grappes	Leader	Nombre de réfugiés à accueillir
Tournai/Brunehaut/Antoing/Rumes	Tournai	1.520 p
Mouscron/Estaimpuis/Pecq	Mouscron	1.285 p
Leuze/Frasnes/Celles/Ellezelles/Flobecq/Mont-de-l'Enclus	Leuze	763 p
Péruwelz/Beloeil/Bernissart	Péruwelz	735 p
Enghien/Lessines/Silly	Enghien	703 p
Ath/Chièvres/Brugelette	Ath	686 p
Comines-Warneton	Comines-Warneton	308 p
TOTAL WAPI		6.000 p

Sur base des échanges intervenus en séance et des avis émis par les différentes grappes, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux se tournera vers les autorités supérieures (le Fédéral, la Région wallonne mais également la Fédération Wallonie-Bruxelles) pour leur faire part de toute une série de questionnements qui se posent notamment sur la problématique de l'indemnisation des hébergeurs qui fût un temps évoquée, la question éventuelle de la réquisition d'immeubles inoccupés ou encore la manque de communication de Fedasil vers les autorités communales.

LA PHASE 2 SE PRÉPARE DÈS AUJOURD'HUI

Si, pour l'instant, la priorité est de parer au plus urgent en se concentrant prioritairement sur de l'accueil individuel chez l'habitant, la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux souhaite néanmoins envisager l'avenir sur un plus long terme. C'est pourquoi, il est convenu que chaque grappe réfléchisse à un espace susceptible de convenir pour de l'hébergement durable. Une fois compilées, le territoire fera remonter les informations auprès du Gouvernement wallon en vue d'un éventuel déblocage de moyens financiers pour soutenir les initiatives de la Wallonie picarde.